Dans le cours de l'année 1440, une terrible rumeur s'éleva par tout la Bretagne ; la voix publique accusait d'actes aussi inouïs qu'atroces, un des plus puissants seigneurs de Bretagne, Gilles de Laval, connu sous le nom de maréchal de Rays.

Gilles perdit son père à l'âge de vingt ans et resta maître d'une grande fortune territoriale, qui s'augmenta encore par son marage avec Catherine de Thouars en 1420. Il employa une partie de cette fortune à servir la cause de Charles VII et à relever la couronne de France.

De 1426 à 1433, on le vit mêlé à toutes les entreprises militaires tentées pour chasser les Anglais ; et dès ses premiers faits d'armes, la reconnaissance du roi l'avait signalé à la reconnaissance du peuple français, en le créant maréchal de France.

En 1427, il assiège le château de Lude, l'emporte d'assaut, et tue de sa main le commandant de la place ; l'année suivante, il enlève aux Anglais la forteresse de Rennefort et le château de Malicorne. En 1429, il prend une part active à l'expédition de Jeanne d'Arc pour la délivrance d'Orléans et l'occupation de Jargeau.

Il semble en effet, avoir été spécialement chargé de surveiller et de seconder la mission de Jeanne d'Arc, et quand elle voulut faire flotter son oriflamme sous les murs de Paris, le maréchal de Rays était descendu avec elle dans le fossé où elle fut blessée d'une flèche. Le maréchal conduisit le roi à Reims pour y ête sacré ; il se montrait tour à tour homme d'Etat et homme de guerre, lorsque tout à coup, il quitta le service de Charles VII et remit son épée dans le fourreau.

Le maréchal de Rays retourna dans ses terres en Bretagne et y mena une vie d'oisiveté et de débauche, qu'il cachait honteusement au fond de ses châteaux. La mort de son aïeul maternel, Jean de Craon, en 1432, l'avait rendu tellement riche, et malgré cela, deux années plus tard, il dut céder à Jean V, les places de Mauléon, Saint-Etienne de Malemort, de Loroux-

Extrait de : Lacroix, Paul (1806-1884). Curiosités de l'histoire de France / par P.-L. Jacob,

bibliophile. 1858.- Gallica BNF

Botereau, Pornic et Chantocé ; il céda des terres aux châpitres seigneuriaux de Nantes. On a peine à comprendre comment le maréchal de Rays put dévorer de pareilles sommes. Sa famille entière s'opposa et obtint du gouvernement de Paris que les ventes fussent annulées. Mais la lieutenance générale de Bretagne ratifia les marchés qui eurent leur exécution.

Le dénouement de cette affaire eut lieu en 1437. Gilles de Rays allait rarement à la cour de Jean V, mais faisait de fréquents séjours à Nantes où il avait un train de prince. Il avait une garde de deux cents gens d'armes qui l'accompagnaient dans toutes ses résidences ainsi qu'une suite de pages, écuyers, chapelains, enfants de choeurs... Aussitôt que Gilles de Rays s'éloignait, on s'apercevait avec douleur de la disparition de quelque enfant.

La terreur imposait silence aux familles désolées, mais des soupçons affreux circulaient de village en village, surtout aux environs du château de Machecoul où personne ne pénétrait dans son mystérieux asile. On racontait, dans la campagne, mille scènes de sorcellerie et d'impiété qui se seraient passées à l'instigation de Gilles de Rays. A certains jours, le pont-levis s'abaissait, et les valets du seigneur distribuaient des aliments, des habits aux pauvres. Mais il arrivait qu'un jeune mendiant ne reparaissait plus parmi ses camarades.

Ce ne fut qu'en 1440 que la clameur publique éclata contre le maréchal de Rays ; on l'accusait de tuer des enfants pour prendre des bains de sang qui devaient le rajeunir et pour faire des invocations aux démons. Ces accusations qui s'élevaient de toutes parts contre le maréchal de Rays furent portées aux oreilles du duc de Bretagne ; mais elles seraient restées inutiles si un noble, aimé et estimé du duc, n'avait hautement crié vengeance.

Extrait de : Lacroix, Paul (1806-1884). Curiosités de l'histoire de France / par P.-L. Jacob,

bibliophile. 1858. – Gallica BNF